Numéros des résolutions	Titres	Points de l'ordre du jour	Dates d'adoption	Pages
2480 (XXIII)	Composition du Secrétariat (A/7472)			
	Résolution A	81	21 décembre 1968	81
	Résolution B	81	21 décembre 1968	81
2481 (XXIII)	Amendements au Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies (A/7472)			
	Résolution A	81	21 décembre 1968	82
	Résolution B	81	21 décembre 1968	82
2482 (XXIII)	Budget de l'exercice 1969 (A/7476)			
	Résolution A	74	21 décembre 1968	83
	Résolution B	74	21 décembre 1968	84
	Résolution C	74	21 décembre 1968	85
2483 (XXIII)	Dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1969 (A/7476)	74	21 décembre 1968	85
2484 (XXIII)	Fonds de roulement pour l'exercice 1969 (A/7476)	74	21 décembre 1968	86
2485 (XXIII)	Barème des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7476)	74	21 décembre 1968	86
2486 (XXIII)	Méthodes d'établissement des traitements des fonctionnaires internationaux (A/7476)	74	21 décembre 1968	87
2487 (XXIII)	Projet de construction d'un nouveau bâtiment et modifications majeures à apporter aux bâtiments existants du Siège de l'Organisation des Nations Unies (A/7476)	74	21 décembre 1968	87
2488 (XXIII)	Plans d'agrandissement des salles et installations de conférence du Palais des Nations (A/7476)	74	21 décembre 1968	88
2489 (XXIII)	Dépenses à assumer par l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne des personnalités ou des groupes d'experts désignés par des organes ou des organes subsidiaires pour accomplir certaines tâches de nature spéciale (A/7476)	74	21 décembre 1968	88
	Annexe			89
2490 (XXIII)	Montant des honoraires versés au Président et aux autres membres du Tribunal administratif des Nations Unies (A/7476)	74	21 décembre 1968	89
2491 (XXIII)	Taux des indemnités de subsistance versées aux membres des organes et des organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies (A/7476)	74	21 décembre 1968	89
Autres décisions				
Rapport du Conseil économique et social [chap. XIV, XV et XVI (sect. A et B)]		12	21 décembre 1968	90

2380 (XXIII). Rapports financiers et comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 et rapports du Comité des commissaires aux comptes

A

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Organisation des Nations Unies, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes [1];

2. *S'associe* aux observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) [2].

1709e séance plénière,
1er novembre 1968.

B

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes [3];

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) [4].

1709e séance plénière,
1er novembre 1968.

C

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exer-

[1] *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-troisième session, Supplément n° 6* (A/7206).
[2] *Ibid., vingt-troisième session, Annexes,* point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 1 à 8.
[3] *Ibid., vingt-troisième session, Supplément n° 6A* (A/7206/Add.1).
[4] *Ibid., vingt-troisième session, Annexes,* point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 9 à 11.

cice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes [6];

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) [6].

1709e séance plénière,
1er novembre 1968.

D

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes [7];

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) [8].

1709e séance plénière,
1er novembre 1968.

E

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes [9];

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) [10].

1709e séance plénière,
1er novembre 1968.

F

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les comptes relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes [11];

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-troisième session) [12].

1709e séance plénière,
1er novembre 1968.

2381 (XXIII). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des contributions

A

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membre du Comité des contributions:

M. A. V. Zakharov;

2. *Déclare* M. Zakharov nommé pour la période allant de la date de la présente résolution au 31 décembre 1969.

1709e séance plénière,
1er novembre 1968.

B

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité des contributions:

M. John I. M. Rhodes,

M. David Silveira da Mota,

M. Abele Zodda;

2. *Déclare* M. Rhodes, M. Silveira da Mota et M. Zodda nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1969.

1752e séance plénière,
21 décembre 1968.

C

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité des contributions:

M. Fakhreddine Mohamed,

M. Théodore Idzumbuir;

2. *Déclare* M. Fakhreddine et M. Idzumbuir nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1969.

1752e séance plénière,
21 décembre 1968.

*
* *

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité des contributions se composera des membres suivants: M. Amjad ALI (*Pakistan*), M. Raymond T. BOWMAN (*Etats-Unis d'Amérique*), M. FAKHREDDINE Mohamed (*Soudan*), M. Jorge Pablo FERNANDINI (*Pérou*), M. Théodore IDZUMBUIR (*République démocratique du Congo*), M. F. Nouredin KIA (*Iran*), M. Stanislaw RACZKOWSKI (*Pologne*), M. John I. M. RHODES (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*), M. David SILVEIRA DA MOTA (*Brésil*), M. Maurice VIAUD (*France*), M. A. V. ZAKHAROV (*Union des Républiques socialistes soviétiques*) et M. Abele ZODDA (*Italie*).

2390 (XXIII). Augmentation du nombre des membres du Comité des contributions: amendement à l'article 159 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 14 (I) du 13 février 1946, par laquelle elle a fixé à dix le nombre des membres du Comité des contributions,

[6] *Ibid., vingt-troisième session, Supplément n° 6B* (A/7206/Add.2).
[7] *Ibid., vingt-troisième session, Supplément n° 6C* (A/7206/Add.3 et Corr.1).
[8] *Ibid., vingt-troisième session, Annexes,* point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 16 à 20.
[9] *Ibid., vingt-troisième session, Supplément n° 6D* (A/7206/Add.4 et Corr.1).
[10] *Ibid., vingt-troisième session, Annexes,* point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 21 et 22.
[11] *Ibid., vingt-troisième session, Supplément n° 6E* (A/7206/Add.5 et Corr.1).
[12] *Ibid., vingt-troisième session, Annexes,* point 72 de l'ordre du jour, document A/7219, par. 23 et 24.